

Au 01 Avril 2023

TARIFS AGENCE

• Honoraires Location (Honoraire TTC, Taux TVA 20%) soumis à la Loi Alur.

○ Locaux d'habitation nus ou meublés (Soumis à la loi du 06 Juillet 1989, art 5)

➤ Entremise et négociation	50.00 €	(Bailleur uniquement)
➤ Visite, constitution du dossier, Et rédaction du bail*(1)	10.00 €/m ² 8.00 €/m ²	(zone tendue) (zone libre)
➤ Etat des lieux*(1)	3.00 €/m ²	

*Le montant de ces prestations cumulées n'est jamais supérieur à 90% du loyer net mensuel.

(1) Honoraires charges locataires et bailleurs

○ Locaux de droits communs, commerciaux, professionnels

➤ Honoraires de Location	90 % du loyer net mensuel
--------------------------	---------------------------

○ Prestations particulières (rédaction du bail, état des lieux...) Sur devis

• Honoraires Gestion (Honoraire TTC, Taux TVA 20%)

○ Locaux d'habitation nus ou meublés (Soumis à la loi du 06 Juillet 1989, art 5)

○ Locaux de droits communs, commerciaux, professionnels

➤ Honoraires Gestion	7.20 %	du loyer net ou indemnité occupation
➤ Garantie Loyers Impayés	3.00 %	du loyer chargé ou indemnité occupation
➤ Gestion Travaux	5.00 %	du montant HT de la facture, si supérieur à 2 mois de loyer

• Avis de valeur locative (TTC, Taux TVA 20%)

➤ Honoraires	180 €
--------------	-------

www.abriimmobilier.com